

République Française
 Département : SAONE-ET-LOIRE - Arrondissement : Mâcon
CHANES - COMMUNE

Séance du vendredi 20 mars 2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
15	15	15
Date de la convocation : 16/03/2026		
Pour	Contre	Abstention
15	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt mars deux mille vingt-six, à 18 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil), sous la présidence de Nathalie SARRAU.

Présents : Philippe GENETIER, Dominique DEBAUX, Angélo CARINGI, Peggy ALVES DA COSTA, Nathalie SARRAU, Gilbert GUILLOUX, Pascal GONON, Patrick LAROCLETTE, Paul-Anthony BOUDIER, Florence MORARDET, Céline RUBIO, Dorothée LUCIANI, Frédéric LACROIX, Marion DUPUY-GAY, Jarod PARMENTIER

Représentés :

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Dominique DEBAUX

DE_2026_09 - Objet : ÉLECTION DU MAIRE

Sous la présidence de Nathalie SARRAU, il est procédé à l'élection du maire.

Après appel à candidatures, 1 candidat se présente : Monsieur Philippe GENETIER.

Les assesseurs sont Monsieur Jarod PARMENTIER et Monsieur Gilbert GUILLOUX.

Après le dépouillement effectué par les assesseurs, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 15
- Bulletins blancs : 0
- Bulletins nuls : 0
- Suffrages exprimés : 15
- Majorité absolue des suffrages exprimés : 8
- Philippe GENETIER : 15

Monsieur Philippe GENETIER, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé Maire.

Fait en séance les jour, mois et an susdits.

La présidente de séance,
 le conseiller municipal le plus âgé,



N. Sarrau

Nathalie SARRAU.